

Bruxelles / Paris, le 13 décembre 2016

## **Ubérisation de l'économie : impact positif sur l'emploi en France mais cela va-t-il durer ?**

- **France, un des leaders de l'économie collaborative en Europe, avec plus de 50 entreprises dans ce domaine**
- **Avant 2012, un déséquilibre entre l'offre et la demande des secteurs traditionnels : une situation de quasi-monopole des taxis et hôteliers en Ile-de-France car seulement 4000 licences supplémentaires de taxis créées en 70 ans et un déficit de 7000 chambres à Paris**
- **Après 2012 et l'arrivée d'Uber et AirBnB : un taux d'occupation stable dans l'hôtellerie parisienne jusqu'aux attentats, 45000 VTC créés en France depuis 2009**

### **Les défaillances de taxis sont largement compensées par les créations de VTC en région parisienne**

Les défaillances de taxis ont augmenté en France de près de 60% en un an, passant de 141 cas à fin août 2015 à 224 cas à fin août 2016 et en détruisant en moyenne 3,38 emplois. En Ile-de-France, les défaillances de taxis ont augmenté de 135% entre 2013 et 2016 et représentent 1/4 de l'ensemble des défaillances du secteur en France. En parallèle, on assiste à une accélération des créations de VTC, multipliées par 7 depuis 2013, pour atteindre 14 404 entrepreneurs sur un an à fin août 2016 et 12 964 emplois créés. La région parisienne connaît la plus forte progression de ces créations (multipliées par 9,5) et concentre 78% du total des créations de VTC en France (en août 2016).

En comparant les défaillances de taxis d'une part et les créations de VTC de l'autre, les données démontrent que l'arrivée de nouveaux VTC sur le marché couvre largement les défaillances, et ce, même après 3 ans, âge critique pour une entreprise.

### **A Paris, l'hôtellerie traditionnelle réagit moins brutalement à l'arrivée d'Airbnb jusqu'aux attentats**

Malgré l'arrivée d'Airbnb sur le marché de la capitale en 2012, les défaillances dans le secteur de l'hôtellerie ont fortement diminué, de -58%, entre 2012 et 2014. Et cela même si le nombre de chambres disponibles via Airbnb a été multiplié par plus de 8. L'offre hôtelière parisienne étant insuffisante, cela n'a fait que combler un vide.

La dynamique tend cependant à s'inverser en 2015 et marque une rupture : les défaillances des hôteliers parisiens connaissent une hausse brutale de 117%. Les attentats terroristes à Paris de début et fin d'année ont plombé la fréquentation hôtelière parisienne qui a diminué d'environ 5 points (entre juin 2015 et juin 2016) alors que le trafic aérien a augmenté de 3% sur la même période. Airbnb a certainement capté une partie de ce changement, les chambres disponibles doublant en un an, pour dépasser 55000 à fin août 2016.

Pour contrer cette pression le gouvernement prévoit d'encadrer de manière plus stricte le fonctionnement des plateformes: taxation des revenus complémentaires pour les loueurs, limitation du nombre de jours loués pour la résidence principale ou bien harmonisation des conditions d'accès aux statuts VTC et taxis.

### Un recul de l'offre VTC de 20% engendrerait une augmentation du taux de chômage de 0,15 point

Ce nouveau cadre réglementaire vise entre autre à réduire l'offre proposée par les chauffeurs VTC. Les impacts à l'échelle de l'emploi pourraient être importants en Ile-de-France.

Evolution du taux de chômage en Ile-de-France en fonction d'un scénario de destruction des emplois VTC



Sources : Insee, Elisphère, Coface

Afin de déterminer si ces réformes sont favorables ou nuisibles à l'économie réelle, Coface crée un modèle qui explique les conséquences sur le taux de chômage, de la suppression de VTC en Ile de France (combinée à la baisse des défaillances des taxis traditionnels).

Si l'on tient compte de l'effet positif en premier lieu sur les sociétés de taxis traditionnels, le résultat exprime qu'un recul de l'offre VTC de 20% engendrerait une augmentation du taux de chômage de 0,15 point. Evidemment, plus l'offre diminue plus l'impact sur le chômage serait important.

### Défaillances d'entreprises en France : une nouvelle baisse en 2017

Les élections présidentielles attendues en France en avril et mai 2017 sont source d'incertitudes pour les entrepreneurs français. Ils pourraient reporter leurs décisions d'investissement qui progresseront peu en 2017. Cette sauvegarde de capital investi aura au moins le mérite d'être bénéfique pour les entreprises à court terme. Pour 2016, Coface prévoit une baisse des défaillances de -3,8%, suivie de -1% en 2017.

Au troisième trimestre 2016, Coface comptabilisait 58970 entreprises défaillantes, en baisse de -1% sur un an. En revanche, le coût et le nombre d'emplois concernés augmentent : respectivement de +2% (à 3,78 milliards d'euros) sur un an et de +1,4%, soit environ 186000 personnes. Ceci reflète la tendance, selon laquelle la taille moyenne des entreprises défaillantes s'accroît, avoisinant 543 000€ de chiffre d'affaires. Cette tendance est probante dans le secteur des métaux où la taille moyenne d'une défaillance a augmenté de 25%.

En parallèle, les entreprises sont plus solides, l'âge moyen d'une entreprise défaillante est de 79,75 mois, un record depuis 2011, grâce à des conditions de financement favorables et à un taux de marge élevé (31,6% attendu en 2017).

Enfin trois secteurs sont marquants ce trimestre :

- le textile-habillement, le plus sinistré (+15,5% sur un an) qui souffre de la concurrence exacerbée des géants comme Inditex et des ventes sur internet ;
- l'agroalimentaire, notamment car les bouchers et les boulangers souffrent de la stagnation de la consommation privée depuis deux trimestres ;
- les transports, secteur affaibli par l'augmentation des défaillances de taxis.

#### CONTACTS MEDIA:

Kris DEGREEF – T. +32 (0)2 404 01 07 [kris.degreef@coface.com](mailto:kris.degreef@coface.com)

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 [maria.krellenstein@coface.com](mailto:maria.krellenstein@coface.com)

Justine LANSAC – T. +33 (0)1 49 02 24 48 [justine.lansac@coface.com](mailto:justine.lansac@coface.com)

#### A propos de Coface

Le Groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2015, le Groupe, fort de 4 500 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,490 Md€. Présent directement ou indirectement dans 100 pays, il sécurise les transactions de plus de 40 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 660 arbitres et analystes-crédit localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat

[www.coface.be](http://www.coface.be)

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

